



Paris, le 24 Mars 2016

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75 800 PARIS Cedex 08

Réf. : BN/SG/SR/JCD/2016-66

Monsieur le Ministre,

Alliance police nationale-cfe/cgc, signataire du protocole de revalorisation des carrières de la Fonction Publique (PPCR), souhaite obtenir très rapidement des réponses concrètes sur les revendications portées par notre organisation dans le cadre du plan pluriannuel, décidé après notre mobilisation du 14 octobre 2015, par le Président de la République.

A ce jour, nous avons fait part à votre administration de nos propositions concrètes sur toutes les questions qui sont au cœur des préoccupations de nos collègues gradés et gardiens.

Si certaines réponses ont été apportées, il n'en reste pas moins que sur plusieurs questions essentielles, qui conditionnent l'acceptation d'un accord, aucune avancée n'a été actée.

Nous évoquons ici, l'augmentation significative de l'ISSP, la revalorisation de la grille indiciaire actuelle des gradés et gardiens, la revalorisation conséquente de la prime OPJ, la résorption des viviers d'avancement, la gratuité des transports pour les policiers sur le réseau national SNCF et la situation des Adjointes de sécurité.

L'absence de réponses précises sur ces revendications, peut nous pousser à nous « radicaliser » rapidement et à exprimer publiquement notre mécontentement.

Il en est de même pour l'absence de date du rendez-vous avec le Président de la République.

Le manque de visibilité sur cette audience, au cours de laquelle pourrait être acté un protocole d'accord, suscite une inquiétude légitime d'ALLIANCE POLICE NATIONALE et des agents du terrain.

Il faut maintenant que des réponses nous soient clairement apportées sur tous ces points précis.

Il faut qu'une date de rendez-vous avec le Chef de l'Etat soit fixée et nous soit communiquée sans délai.

Monsieur le Ministre, la rumeur insistante, depuis le début des discussions, nous laisse penser que l'ISSP serait accordée. Il faut maintenant que les choses soient dites officiellement car l'absence de position officielle entretient la confusion et crée de la méfiance sur la sincérité du dialogue social engagé.

Vous le savez, Monsieur le Ministre, nous souhaitons avancer et permettre aux policiers de notre corps d'obtenir leur dû au regard du contexte particulier que connaît notre pays, du soutien de la population et de l'engagement sans faille des agents placés sous votre autorité.

Nous vous remercions de la suite que vous donnerez à notre demande et, dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre profond respect.

Le Secrétaire Général



Jean Claude DELAGE